



Le 2 février 2025

**A Monsieur Robert Ansama TOGO,  
Maire de Pel-Maoudé  
Correspondant officiel de l'association Mali-Médicaments Loi 1901 reconnue d'intérêt Général,  
Commune de PEL-MAOUDÉ, cercle de KORO, région de Bandiagara, MALI**

**Objet : Invitation officielle aux festivités de l'anniversaire des 50 ans de Mali-Médicaments**

**Monsieur Robert Ansama TOGO,**

Au nom des membres de l'association Loi 1901 Mali-Médicaments, reconnue d'Intérêt Général, des instances dirigeantes et à titre personnel, nous avons le plaisir de vous convier à participer aux festivités à l'occasion de notre anniversaire, 50 ans d'existence qui se dérouleront début juin 2026.

En tant que correspondant officiel de notre association conformément à l'article 8ter de nos statuts modifiés en Assemblée Générale le 15 janvier 2017, à la délibération vous désignant, approuvés par la Sous-Préfecture de Rambouillet en date du 20/01/2017, par votre rôle clé dans l'association, vous êtes invité officiellement à la cérémonie et aux différentes manifestations organisées à cette occasion.

Lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> février 2026, votre venue a été actée par délibération approuvée unanimement avec la prise en charge des frais de transport (*notamment billet d'avion aller-retour*), des frais d'hébergement, d'assurances pour la période du 1<sup>er</sup> au 12 juin 2026. Ils ont été provisionnés et votés dans le budget 2026.

Avec toute notre reconnaissance pour vos compétences, votre travail, votre implication sur place, recevez nos remerciements et en espérant vous recevoir, bien solidairement le Président Jean Claude BEUF

Fait au siège social, le 2 février 2026,  
Le Président Jean Claude BEUF

Avec toutes mes amitiés

**Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général**  
**Adhésion**                      **Faire un don défiscalisé**

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF  
187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Site : <https://www.mali-medicaments.org>